

SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 2015 À 20H30

Nombre de conseillers en exercice : 11
Présents : 9
Votants : 11
Pouvoirs : 2

L'an deux mil quinze, le seize novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de SOUBRAN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur LOUIS-JOSEPH Bernard, Maire.

Date de convocation du conseil Municipal : le 9 novembre 2015

Présents : MMs Bernard LOUIS-JOSEPH, Gilles MOUSSOT, Philippe COTON, François RIPPE, Xavier CHOUQUET, Jean-Michel CHATAGNER, Mmes Réjane MAUROY, Christelle JEANNEAU, Marylène BORNEMAN.

Absents : Mme Karine CAFFY , M BLAIS Jacques

Pouvoir : de M Jacques BLAIS à Madame BORNEMAN Marylène
Madame CAFFY Karine à Monsieur CHOUQUET Xavier

Madame Marylène BORNEMAN a été élue secrétaire de séance

* * * * *

Délibération du Projet Eolien de ALLAS-BOCAGE et Nieul Le VIROUIL(car la commune de SOUBRAN est dans le périmètre des 6 kilomètres autour du Projet.

OBJET : PROJET EOLIEN d'Allas-Bocage et Nieul Le Virouil car la commune est dans le périmètre des 6 kilomètres autour du Projet

Monsieur Le Maire qui ne peut pas prendre part au vote, quitte l'assemblée.

Madame BORNEMAN Marylène expose qu'un projet d'installation de six éoliennes de 2,4 MW et d'un poste de livraison est prévu par la Société ABO WIND sur la commune d'Allas-Bocage et Nieul Le Virouil.

Monsieur RIPPE, Conseiller Municipal demande que le vote se déroule à bulletin secret.

La question qui est posée est la suivante : êtes-vous pour ou contre le projet éolien ?

Chaque conseiller a remis son bulletin de vote écrit sur papier blanc :

Résultats des votes :

Le nombre de voix pour : 2

Le nombre de voix contre : 8

Après résultat des votes,

Le Conseil Municipal de SOUBRAN refuse le Projet d'installation d'éoliennes

Permanence pour le bureau des élections régionales du 6 décembre et du 13 décembre 2015 voir tableau ci-joint.

QUESTIONS DIVERSES :

Les questions diverses sont parvenues en Mairie quelques jours avant le Conseil Municipal pour être étudiés et pour qu'on leur apporte des réponses précises.

Elles ne devront plus être écrites dans une enveloppe cachetée ou scotchée pour pouvoir être consultées par le maire ou ses adjoints avant la Réunion du Conseil Municipal.

Un courrier d'information sera fait pour notifier le changement du lieu du bureau de vote qui sera à la SALLE MUNICIPALE, la pose des panneaux électoraux sera faite sur le trottoir.

A la demande de Monsieur RIPPE François, il faudra interroger la Sous-Préfecture pour demander si on peut changer de place le bureau des élections selon le type d'élections ?

-Madame JEANNEAU Précise que les randonneurs du Pays Royannais font un don de quarante euros pour avoir été accueillis et remercient ainsi la commune.

La Salle Municipale a été occupée le 21 août par Monsieur BRIEZ alors qu'elle n'était pas louée, Madame JEANNEAU va s'informer.

Le problème de la clé pour la Salle est posé, il est décidé que des visites inopinées pendant la location de la Salle seront effectuées par les conseillers municipaux.

Problème de l'occupation de la Salle par les associations au niveau de la propreté.

-Les délibérations sont consultables dans le classeur sans déplacement, les arrêtés du Maire sont visibles et affichés dans les vitrines de la Mairie pour informer le public.

Le coût de l'installation du coffre-fort est de 290 euros.

Les employés communaux ont beaucoup de travail en ce qui concerne la tonte et l'entretien des espaces verts.

Ancien club de pétanque : Monsieur Le Maire informe Monsieur MOUSSOT qu'il faut consulter l'ancien Président du Club de Pétanque pour avoir des explications.

Autres questions diverses de M. MOUSSOT Gilles :

Monsieur MOUSSOT Gilles demande des explications sur l'élection des adjoints et informe qu'il existe un délai de 3 jours après l'élection pour porter un recours.

Monsieur Le Maire explique que les élections des adjoints ont déjà été expliquées à plusieurs reprises.

Il demande pourquoi c'est à la Salle Municipale d'Allas-Bocage qu'a eu lieu le repas du Club des Aînés ? La question devra être posée en réunion des aînés, car Le Conseil Municipal n'a pas de réponse.

Monsieur MOUSSOT parle à nouveau du dépôt de bois qu'il y a sur le bord de la route de Brolange.

-Monsieur Moussot pose la question : pourquoi le Maire n'a pas d'idée ?

Réponse de Monsieur Le Maire : c'est aux conseillers d'apporter des idées pour la commune.

Monsieur MOUSSOT précise qu'il voulait parler de l'embellissement du village.

-Monsieur MOUSSOT Gilles demande pourquoi il a reçu sa convocation au Conseil Municipal en lettre recommandée

Monsieur Le Maire répond que la dernière convocation qui avait été envoyée comme simple pli n'étant jamais arrivée, la suivante a été envoyée en courrier recommandé.

Questions diverses de Mme JEANNEAU

Madame JEANNEAU Christelle demande des précisions concernant l'organisation du travail des employés, notamment le remplacement de Mme CHAGNON Valérie au Bureau de Poste. MME Jeanneau demande que M. BLANCHARD la remplace.

Par souci d'économie c'est Mme Betty DURAND qui effectue le remplacement.

Précision concernant l'arrêté du Maire concernant les battues de l'ACCA. Cet arrêté fait foi en date du 06/02/2014

Questions diverses de Mme BORNEMAN

Organisation du goûter de fin d'année pour les aînés de la commune.

Madame MAUROY Réjane l'avait déjà prévu l'année dernière et cette année, il sera mis en place. Madame BORNEMAN a fourni la liste des aînés nés en 1935.

Le Conseil Municipal vérifie la liste des noms des personnes concernées.

Un panier garni sera offert à chaque personne concernée

VŒUX MUNICIPALITE

La date du samedi 9 janvier 2015 est choisie (pour 16 h)

Madame BORNEMAN indique que le Président de l'Association des Fontaines ne souhaite plus exercer son mandat.

Une assemblée générale aura lieu prochainement.

Le repotage des plantes (Géraniums) est prévu dans les jours à venir.

LOUIS-JOSEPH Bernard	
BORNEMAN Marylène	
BLAIS Jacques	Absent
CHOUQUET Xavier	
CHATAGNER Jean Michel	
COTON Philippe	

LE BERRE-CAFFY Karine	Absente
MARAND Christelle	
MAUROY Réjane	
MOUSSOT Gilles	
RIPPE François	